

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22313**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER mention Psychologie spécialité Psychologie et Neurosciences Cognitives

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Rouen	Président de l'Université de Rouen, Recteur de l'académie de Rouen

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124g Psychologie de la santé ; Psychologie clinique ; Psychopédagogie ; Psychologie de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master proposé par l'université de Rouen forme les étudiants à devenir psychologues praticiens et/ou à s'engager dans une formation doctorale en psychologie. Tous les diplômés ont une formation à la pratique et à la recherche.

La spécialité « Psychologie et Neurosciences Cognitives » forme des psychologues spécialistes du fonctionnement et du dysfonctionnement cognitifs, capables d'intervenir en particulier (1) auprès d'enfants présentant des troubles spécifiques des apprentissages et des troubles neuropsychologiques (2) d'adultes présentant des troubles neuropsychologiques et des maladies neuro-dégénératives, et (3) de personnes âgées présentant un vieillissement normal ou pathologique. La formation a pour objectif pédagogique de contextualiser des connaissances théoriques et méthodologiques dans le but de construire une compétence conjointe professionnelle et de recherche. Cette mixité de formation est bénéfique, quelle que soit l'orientation professionnelle choisie. Plus largement, l'objectif professionnel est de permettre aux diplômés d'exercer dans les secteurs de la neuropsychologie, du handicap, des troubles spécifiques des apprentissages et du vieillissement et, de l'accompagnement thérapeutique des aidants professionnels et familiaux.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Compétences des diplômés du master de psychologie :

- Méthodologies de l'examen psychologique.
- Techniques d'entretien et d'observation (professionnelle et de recherche)
- Procédures et méthodes de recherche – traitement de données et rédaction d'un mémoire de recherche
- Pratiques de terrain en situation professionnelle et rédaction d'un mémoire professionnel.
- Maîtrise de Concepts théoriques relatifs aux domaines de la psychologie.
- Capacité à conduire une réflexion sur les pratiques psychologiques en fonction des institutions en accord avec la déontologie professionnelle.

• Maîtrise des Techniques d'entretien, de recherche et d'observation ; des méthodes de traitements des données ; des procédures et méthodes de recherche ; des traitements de données et de la rédaction d'un mémoire de recherche.

• Préparation aux études doctorales pour former des Psychologues chercheurs et enseignants chercheurs. Des Débouchés sont possibles dans les laboratoires privés, dans les services du personnel, dans les bureaux d'études.

Compétences ou capacités attestées

Compétences fondamentales du master « Psychologie et Neurosciences Cognitives »

Compétences théoriques sur les modèles cognitifs et les déficits cognitifs isolés, la neuro-anatomie et les syndromes neurologiques

Compétences dans l'analyse des observables (cognitifs, émotionnels et moteurs) et dans l'élaboration de modèles de simulation de ces observables : comportements, processus et situations.

Compétences dans l'analyse, l'utilisation, l'évaluation et la création d'outils individualisés d'évaluation, de diagnostic et de remédiation.

Mise en place des programmes de prévention, d'intervention et de suivi psychologique.

Compétences spécifiques de ce master

Prise en charge et suivi psychologique et neuropsychologique d'enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

Maîtrise des méthodes d'examen clinique (techniques d'entretien et de suivi clinique), psychologique et neuropsychologique (comportementaux et neurophysiologiques)

Analyse de protocoles individuels : nature des connaissances implicitement ou explicitement mobilisées dans l'activité ; ressources externes et internes demandées lors de la réalisation de ces tâches

Rédaction de synthèses et de comptes rendus bibliographiques, neuropsychologiques ou cliniques

Respect des règles éthiques et déontologiques liées à la pratique professionnelle

Travail en institution, en équipe pluridisciplinaire et à intervenir face à un public varié (des patients aux praticiens)

Animation de groupes de soutien aux familles affectées par des pathologies

Soutien du personnel soignant à travers des actions de formation et animation de groupes de parole et d'analyse de la pratique professionnelle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs professionnels d'insertion

Le Master mention psychologie est la seule voie d'accès au titre de **psychologue (inscription obligatoire sur liste ADELI - loi n°**

85-772 du 25 juillet 1985. - Arrêté du 14 novembre 2002

Les compétences développées dans ce master correspondent aux *besoins croissants dans la région issus de services hospitaliers spécialisés (neurologie, gériatrie, neuropédiatrie), de consultations mémoire, de centres de références des troubles des apprentissages, de centres de réadaptation fonctionnelle, et des Etablissements d'Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).*

Secteurs d'insertion dans le domaine de la recherche

- Etablissement/organisme de recherche.
- Université/école d'ingénieurs/grande école.
- Administration / Services de l'Etat.
- Recherche et développement.

Psychologue

Psychologue spécialisé en neuropsychologie

Psychologue spécialisé en gériatrie

Psychologue spécialisé en troubles de la cognition

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master de « **Psychologie et Neurosciences Cognitives** » est organisé autour de la structure suivante :

- Des « enseignements transversaux » communs à l'ensemble des 4 spécialités du master de Psychologie à l'université de Rouen. L'enseignement se poursuit autour de 4 semestres par formation initiale (statut d'étudiant).
- Le **Master1** (deux semestres) dont le volume horaire présentiel est de 344h + 200 heures stage + 100 heures recherche.
- Le **Master2** (deux semestres) dont le volume horaire présentiel est de 348h + 300 heures stage + 50 heures recherche.

Entrée en Master1 (M1) :

Il n'y a pas de sélection à l'entrée de M1, mais une orientation « active » est proposée aux étudiants titulaires de la licence de psychologie par les enseignants chercheurs de la spécialité. Après examen du dossier académique de l'étudiant, l'enseignant donne un avis éclairé sur

- l'intérêt de suivre le M1-M2 en psychologie
- les chances de réussite

Entrée en Master2 (M2) :

Le concours d'entrée en M2 est ouvert à tout titulaire d'un Master1 de psychologie.

Tous les étudiants postulant au M2 remplissent le même dossier et la sélection suit le schéma suivant :

- sélection sur dossier qui contient les notes de l'étudiant et les indications concernant les motivations et le projet de l'étudiant.
- épreuve orale, entretien individuel face à tous les enseignants de la spécialité membres du jury.

Seuls les étudiants ayant une licence de psychologie et le master de psychologie ont droit au titre de psychologue.

Semestre 1

S1UE1 - Enseignement thématique Spécialité (ECTS 8) Coef. 8 48h CM 32h TD

S1UE2 - Ens. complémentaire hors spécialité (ECTS 5) 48h CM Coef. 4

S1UE3 - Méthodologie. selon Spécialité (ECTS6) Coef.4 - 32h CM Coef. 3 - 32h TD Coef. 3 (2 notes)

S1UE4 - Stage - (ECTS 2) Coef. 1 - Suivi pédagogique : 12h TD - Supervision : 6 TD

S1UE5 - Séminaire mémoire de recherche (ECTS 2) Coef. 1 - 14h CM

S1UE6 - Outils transversaux (ECTS 7) coef. 4 24h CM - 24h TD

Semestre 2

S2UE1 - Enseignement thématique Spécialité (ECTS 6) coef.4 16h CM Coef. 3 (1 note) 16h TD Coef. 2

S2UE2 - Méthodologie. selon Spécialité (ECTS 4) 32h CM Coef. 2

S2UE3 - Stage (ECTS 10) - Coef. 10 - 20h TD

S2UE4 - Mémoire de recherche (ECTS 10) Coef. 10

Semestre 3

S3UE1 - Enseignements transversaux (ECTS 4) Coef. 2 - 40h CM

S3UE2 - Fondements théoriques (ECTS 8) Coef. 3 - 45h CM

S3UE3 - Problématiques de terrain : défaillances et pathologies(ECTS 8) Coef. 3 - 45h CM

S3UE4 - Méthodes de recherche et d'intervention (ECTS 8) Coef.3 - 15h CM et 30 h TD

S3UE5 - Pratiques professionnelles (ECTS 2) Coef. 2 - 12h CM

Semestre 4

S4UE1 - Travaux professionnels (ECTS 2) Coef. 1 - 20 h CM

S4UE2 - Connaissance des institutions (ECTS 3) Coef. 2 - 45h CM
 S4UE3 - Méthodes de recherche et d'intervention - (ECTS 4) Coef. 3 - 45h CM
 S4UE4 - Supervision de stage et mémoire professionnel (ECTS 10) Coef. 10 - 12h TD
 S4UE5 - Mémoire de recherche (ECTS 10) Coef. 10 - 4h CM
 S4UE6 - Séminaires (ECTS 1) Coef. 1. 20H CM

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 1 août 2011 publié au JO du 11 août 2011

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 20 juin 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37.

Références autres :

Références autres :

Le diplôme de Psychologue fait l'objet en France de textes législatifs et réglementaires qui protègent l'usage du Titre de Psychologue : la loi du 25 juillet 1985 est la source de cette réglementation et contraint les universités qui délivrent ce diplôme à respecter un certain cadre : l'inscription obligatoire des psychologues sur la liste ADELI de leur département (Arrêté du 14 novembre 2002) nécessite pour le postulant la présentation des diplômes de licence mention psychologie et d'un master en psychologie ; l'arrêté du 19 mai 2006 en application du décret du 22 mars 1990 rend obligatoire un stage d'au moins 500 heures dans le cadre du Master pour la délivrance de ce diplôme en application de la loi de 1985 qui prévoyait « une formation universitaire et appliquée de haut niveau en psychologie et préparation à la vie professionnelle ».

Pour plus d'informations

Statistiques :

Au niveau du master 1 PNC, les effectifs ne cessent d'augmenter et ce depuis la mise en place du Master 2 dans cette spécialité en 2012-2013 (le nombre varie entre 35 et 40 inscrits). Selon le retour des étudiants, le nombre d'inscrits administratifs en M2 (en France) est plus que satisfaisant, puisque dans certaines années ce nombre frôle les 90% d'inscrits. Cependant, il est difficile d'accéder aux données concernant leurs réussites en master 2 ou sur leur devenir professionnel.

Au niveau du Master 2 PNC, les demandes d'inscription sont en légère augmentation mais le nombre d'inscrits varie en fonction des critères fixés et la qualité des dossiers. Il est à préciser que le Master PNC est mis en place en 2012-2013. Par conséquent l'insertion professionnelle ne peut être estimée qu'à travers les deux promotions des années 2012-2013 & 2013-2014. Selon nos informations toutes les étudiantes de la promotion 2012-2013 (huit en tout) occupent un emploi. En ce qui concerne les étudiants de la promotion 2013-2014, les réponses reçues des étudiants donnent 68% sont en poste.

<http://formation-ve.univ-rouen.fr/observatoire-de-la-vie-etudiante>

Autres sources d'information :

OVEFIP

www.univ-rouen

Lieu(x) de certification :

UFR SHS, Université de Rouen

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

création de la spécialité M2 en 2012, alors que le M1 existe depuis plusieurs années (réforme LMD)